BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division Qualité de l'Environnement
et Gestion de la Nature
Département Forêt
A l'att. de M. Gr. REINBOLD
Site de Tour & Taxis
Avenue du Port, 86C/3000
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf: vos mails des 10/11, 14/11, 21/11, 30/11, 09/12/16

N/Réf.: AA/KD/AUD-3.1/s.597 Bruxelles, le

Monsieur,

<u>Objet</u>: <u>REGION BRUXELLOISE. Forêt de Soignes. Plan de Gestion de Bruxelles Environnement.</u> <u>Remarques de la CRMS.</u>

En sa séance du 9 décembre 2016, l'Assemblée a pris connaissance des différents documents qui lui ont été transmis par mail pour validation et commentaires. La consultation de la CRMS par Bruxelles Environnement s'inscrit dans le cadre du comité d'accompagnement constitué en vue de la révision du plan de gestion de la Forêt de Soignes.

Pour rappel, le plan de gestion sera composé de trois « Livres » :

- le <u>Livre I</u> : table des matières générale, introduction générale, état des lieux et bibliographie ;
- le <u>Livre II</u> : objectifs de gestion, mesures de gestion et bibliographie ;
- le <u>Livre III</u> : plans de gestion des réserves archéologiques, naturelles et forestières.

Les textes transmis concernent les chapitres suivants :

- mail du 10/11/16 : table des matières (livre I), objectifs (livre II), bibliographie (livre ?);
- mail du 14/11/16 : RA Boitsfort Etangs ; RA DeuxTertres ; RN Trois Fontaines ; RN Enfants Noyés; RN Pinnebeek ; RN Rouge Cloître ; RN Vuylbeek (livre III) ;
- mail du 21/11/16 : PG\_RF Grippensdelle (livre III) ;
- mail du 30/11/16 : PG\_RF Rouge Cloître (livre III) ;
- mail du 09/12/16 : Etat des lieux (chap. 7 : données de gestion; 10 : analyse FFOM; 11 : annexes) (livre II).

A l'examen de ces documents, la CRMS s'étonne de l'évolution des textes qui ne traduisent pas la philosophie adoptée par le Comité d'accompagnement pour élaborer le plan de gestion à savoir traiter de manière équilibrée et équivalente les volets nature et patrimoine. Les textes actuels minimisent considérablement le volet patrimoine avec pour conséquence, par exemple, de réduire à 8% le maintien et la valorisation de la hêtraie cathédrale, ce qui est totalement inacceptable. La reconnaissance de la dimension patrimoniale et culturelle de la Forêt de Soignes est essentielle au respect de son identité exceptionnelle. *La CRMS marque sa désapprobation sur cette manière de procéder.* 

Par ailleurs, comme elle l'a déjà signalé à plusieurs reprises, la Commission insiste pour que les textes soient accompagnés *de documents cartographiques suffisamment lisibles* pour localiser avec précision les zones/drèves, le type et les phases d'interventions projetées. Dans un souci de clarté, elle demande aussi de bien vouloir lui fournir systématiquement les documents à examiner *en 3 exemplaires et sous format papier*.

Enfin, elle sollicite l'organisation, dans les meilleurs délais, d'une nouvelle réunion du comité d'accompagnement pour réorienter l'élaboration du plan de gestion dans une direction commune « nature et patrimoine » .

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE M.-L. ROGGEMANS
Secrétaire Présidente